

Geopark : le dossier avance à Brouilly



Le Mont Brouilly fait partie des nombreux sites retenus pour l'obtention du label Geopark Unesco. Obtenir ce label rentre dans une démarche de protection et de reconnaissance du territoire. Organisé conjointement avec le Syndicat mixte du Beaujolais, l'office de tourisme a désormais signé la charte d'ambassadeur. A l'initiative des producteurs de brouilly et côte-de-brouilly, réunis en une seule et même association, ils sont fermement décidés à s'engager dans une démarche de

préservation et de valorisation des paysages et du vignoble. De nombreuses animations sont organisées régulièrement autour de ce site de réputation mondiale, les Guides du pays beaujolais organisent notamment des randonnées accompagnées sur les sentiers le contournant. Daniel Paccoud, président du Syndicat mixte du Beaujolais, porte haut et fort cette initiative qui permettra une mutualisation des moyens pour les partenaires de la démarche.

Jacques Brunand, vice-président de l'office de tourisme, explique la démarche.